

---

M.E.S., Numéro 134, Vol. 1, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mai - juin 2024*



## LA COMMUNICATION PERSUASIVE, COMME STRATEGIE A LA COHABITATION PACIFIQUE ENTRE LES COMMUNAUTES TEKE ET YAKA DANS LES PROVINCES DE MAI-NDOMBE, DU KWILU ET DU KWANGO EN RD CONGO.

par

**Aimé MBALA MINI-MINI**

*Assistant au Centre de Recherche en Science Sociale, CRSS/Bandundu,  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines*

**Blanchard MULOPO KAMBA**

*Assistant CRDAS, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives  
(Tous) Université de Kinshasa.*

### Résumé

*Cet article dissèque les tensions intercommunautaires entre les peuples Teke et Yaka dans deux provinces de la République Démocratique du Congo qui ont occasionné des centaines de morts, des déplacés et des dégâts matériels importants. Cette crise toujours en cours a détruit l'harmonie qui caractérisait jadis ces deux communautés. Elle remet en question l'unité nationale à l'épreuve des diversités communautaires d'une part et, d'autre part, l'enjeu géopolitique des acteurs politiques souvent accusés d'alimenter des conflits intercommunautaires pour des intérêts politiques. La communication persuasive interviendrait comme une stratégie permettant aux deux communautés de vivre harmonieusement ensemble.*

**Keywords:** *conflicts, teke, yaka, cohabitation, persuasive communication.*

### Abstract

*This article dispels intercommunity tensions between the Teke and Yaka peoples in two provinces of the Democratic Republic of Congo which have caused hundreds of deaths, displacements and significant material damage. This ongoing crisis has destroyed the harmony that characterized these two communities. It calls into question national unity in the face of community diversity on the one hand and, on the other hand, the geopolitical stakes of political actors often accused of fueling intercommunity conflicts for political interests. Persuasive communication acts as a strategy allowing the two communities to live harmoniously together.*

### INTRODUCTION

Notre recherche essaie de mettre en évidence la sédimentation des conflits locaux en contexte d'émergence des mouvements d'auto-défense et identitaires au sein des populations congolaises. De ce fait, la communication persuasive reste un des moyens efficaces de la restauration de l'harmonie pour une nouvelle cohabitation pacifique. Les recherches sur la persuasion s'insèrent dans le cadre des travaux sur le changement d'attitude. Pour Eagly et Chaiken, la persuasion se limite à la présentation de messages allant dans le sens contraire aux attitudes d'un individu<sup>1</sup>. La persuasion, dans sa définition la plus basique, implique une source (émetteur) et une cible (récepteur), dont l'objectif consiste à modifier les attitudes et, au-delà, le comportement. Comme le souligne bien Blaise Pascal, l'art de persuader a un rapport nécessaire à la manière dont les hommes consentent à ce qu'on leur propose, et aux conditions des choses qu'on veut faire croire<sup>2</sup>. Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme, qui sont ses deux principales puissances, l'entendement et la volonté. La plus naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait jamais consentir qu'aux vérités démontrées ; mais la plus ordinaire, quoique contre la nature, et celles de la volonté ; car tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire non pas par la preuve mais par l'agrément. Une bonne sensibilisation de la population facilitera le développement du milieu, car ce dernier est un processus dynamique et évolutif qui nécessite la contribution de tous les acteurs locaux. Malheureusement, ils sont en errance aujourd'hui.

<sup>1</sup> EAGLY et CHAIKEN, *The Psychology of Attitudes*, Marceline 1993, p.1

<sup>2</sup> BLAISE Pascal, *L'Art de persuader, d'Aristote à Beigbeder*, Paris, Flammarion, pp 17-19, 2021

## I. CONTEXTE

La République Démocratique Congo est peuplée de plus ou moins 450 ethnies différentes ayant chacune un mode de vie propre qui se traduit par de nombreuses pratiques culturelles spécifiques comme la danse, la musique, les masques, l'habitat, l'artisanat et divers autres arts. On considère qu'il existe quatre grandes familles ethniques : les Pygmées, les Bantous, les Nilotiques et les Hamites.<sup>3</sup> Chacune d'elle possède et vit sur sa terre ancestrale et s'exprime dans la langue portant le même nom que celui de l'ethnie ou de la tribu.<sup>4</sup> Par conséquent, aucune d'entre elles, ne se considère appartenir à une quelconque majorité ou minorité. Ceci est d'ailleurs une terminologie inexistante dans le lexique national et contraire aux réalités ethnosociologiques de la RD Congo. L'origine des divers groupes ethniques est variée et consécutive à des vagues de migrations essentiellement bantoues du Ier au XVIeS. Au départ, le terme bantou ne renvoie pas à un groupe ethnique, mais à une communauté linguistique qui couvre la plus grande partie de l'Afrique Centrale et Australe avec autour de 400 langues apparentées, dites bantoues.

Cependant, de nos jours, les conflits interethniques se généralisent au Congo. Selon l'étude de l'organisation belge Justice et Paix<sup>5</sup>, les conflits fonciers et de succession traditionnelle sont souvent répertoriés parmi les principales causes de violences intercommunautaires qui, parfois, débouchent sur des guerres. Au départ, ces conflits peuvent présenter des paramètres clairs et gérables, mais à moyen et à long termes, ils peuvent se transformer en un conflit durable quand d'autres facteurs interviennent pour aggraver la situation, comme l'exploitation de ces conflits à des fins politiques.

C'est le cas notamment des conflits entre les Hema et les Lendu dans la province de l'Ituri. Ces deux groupes ethniques se sont livrés pendant longtemps à une rude compétition pour le contrôle des terres<sup>6</sup>. Depuis des décennies, les Bena Nshimba et les Bena Kapuya dans le Territoire de Katanda au Kasai Oriental se querellent pour l'appartenance des terres dans cette région; les Bantou et les Twa dans la province du Tanganyika, un conflit identitaire oppose les communautés bantoues et celles de Twa (ethnie majoritairement constituée des pygmées)<sup>7</sup>, etc.

Si le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat<sup>8</sup>, deux régimes fonciers coexistent de facto en RD Congo : celui de la concession en ville et dans les grandes exploitations agricoles, minières ou forestières; et partout ailleurs celui des terres domaniales relevant des règles coutumières. Leurs occupants (paysans, pasteurs nomades, pygmées) les habitent et les cultivent ou les exploitent de façon diverse, individuellement ou collectivement, en vertu des coutumes et des usages traditionnels.

C'est donc, au moins en superficie, la quasi-totalité du vaste territoire national qui régit par le régime foncier coutumier. La loi foncière y est d'ailleurs ignorée ou méconnue, car peu vulgarisée et non appliquée. De toute façon, la loi paraît inadaptable dans un contexte où l'autorité traditionnelle conserve, en principe, un rôle majeur dans l'octroi des surfaces cultivables, comme dans le règlement des disputes foncières au sein des communautés.

Depuis le début de l'année 2022, les territoires de Kwamouth, en province de Maï-Ndombe, de Bagata dans la province du Kwilu et de Maluku à Kinshasa enregistrent des violents affrontements entre les communautés ethniques Téké et Yaka. Des personnes armées se réclamant membres de ces tribus s'attaquent mutuellement à cause d'un conflit foncier. Les Teke ou Téké, sont des Bantous d'Afrique centrale répartis, pour l'essentiel de leur population, au sud, au nord et au centre de la République du Congo, mais aussi en République Démocratique du

<sup>3</sup> I. NDAYWEL è NZIEM, , Nouvelle histoire du Congo : Des origines à la République Démocratique, Bruxelles, éditions Le cri, p.312.

<sup>4</sup> *Idem*, pp 314-316.

<sup>5</sup> Justice & Paix. « Conflits fonciers : le mal qui gangrène les terres congolaises ». <https://www.justicepaix.be/Conflits-fonciers-le-mal-qui-gangrene-les-terres-congolaises>.

<sup>6</sup> T. VIRCOULON, « L'Ituri ou la guerre au pluriel » dans *Afrique Contemporaine*, Bruxelles, éditions de Boeck Supérieur, n°215, p. 129-146.

<sup>7</sup> <https://actualite.cd/2021/06/10/bantous-twa-ces-conflits-identitaires-qui-dechirent-le-tanganyika-enquete>.

<sup>8</sup> Art 53 de la constitution congolaise.

Congo et majoritairement, au sud-est du Gabon. Le terme Batéké désigne « le peuple des Teke », le préfixe *ba* étant le signe du pluriel.<sup>9</sup>

En RD Congo particulièrement, ce peuple qui vit essentiellement de la chasse et de la cueillette est établi sur les plateaux de sable qui s'étendent sur les deux rives du fleuve Congo depuis des décennies. Ils ont réussi, comme les autres ethnies, à mettre en place un système de gouvernance qui a ensuite été adopté par d'autres groupes. Ainsi dans les terres qu'ils occupent, ils perçoivent les droits coutumiers, vendent des espaces, etc.

Quant aux Yaka, aussi appelés Bayaka, ils constituent un peuple homogène, discipliné, travailleur et guerrier qui occupe les plateaux du Kwango dans le sud-ouest de la République Démocratique du Congo. Ce sont principalement des agriculteurs qui cultivent du manioc, des arachides, des ignames, des courges, du maïs, des haricots, du café robusta, et qui élèvent de la volaille, font la pisciculture et élèvent du petit bétail<sup>10</sup>. Ils sont également de bons chasseurs dans les clairières et forêts des rivières Kwango et Wamba. Le Kwango, ainsi que le Kwilu, sont les réservoirs alimentaires de la ville de Kinshasa.

Selon plusieurs sources, les Yaka sont arrivés sur les plateaux un peu après les Tékés. Cependant, pour exploiter les terres appartenant aux Tékés, ils doivent payer des droits aux chefs coutumiers Tékés. C'est un arrangement qui a permis aux deux communautés de cohabiter pacifiquement pendant des années.

## II. TECHNIQUES ET METHODE

L'interview comme moyen de recherche, nous permet de récolter et d'analyser plusieurs données comme : l'avis, l'attitude, les sentiments, et les attentes des deux communautés belligérantes qui ont pourtant, et toujours vécu en bonne entente. Mais ces deux dernières années, ils se livrent une guerre fratricide.

La conséquence est que toutes ces populations ont déserté leurs milieux naturels de vie et se sont retrouvées dans de grands centres urbains et semi urbains pour leur sécurité. Elles ont trouvé refuge principalement à Bandundu ville, Kinshasa, Kenge (dans la province du Kwango) et dans quelques agglomérations au Plateau de Bateke où la présence policière et militaire a été renforcée. En outre, nous nous sommes ressourcés dans les bibliothèques grâce aux documents qui nous ont permis de cerner l'histoire de ces deux peuples. Avec la méthode de l'histoire immédiate que définit Benoît Verhaegen, comme ensemble des règles et des principes qui organisent les mouvements d'ensemble de la connaissance<sup>11</sup>, nous avons compris que ces deux peuples ont des revendications, ou sinon de cahiers de charge à soumettre aux autorités au niveau national.

## III. ETAT DES LIEUX

Les deux communautés vivaient en harmonie depuis plusieurs décennies. Les unions des mariages sont célébrées parmi leurs membres et certains Tékés parlent même le Kiyaka et vice-versa. Malheureusement, dans nos interviews, les membres de la communauté Tékés accusent les Yaka de refuser de payer la redevance coutumière ces dernières années. Matthieu Nkie Matondo, enseignant déplacé du territoire de Kwamouth, qui réside actuellement à Bibwa dans la commune de la Nsele, à Kinshasa, affirme : « Ce n'est pas la première fois que cela arrive ». Il renchérit : « Ceci crée souvent des tensions que nous avons l'habitude de résoudre par des voies pacifiques, la négociation, et non par les armes ».<sup>12</sup>

Les Yaka, de leurs côtés, accusent les chefs coutumiers Teke d'exagérer les taxes foncières à payer depuis un certain temps et ils (Teke) vendent des terres de façon incontrôlée à des tiers qui viennent déguerpier les agriculteurs, laissant leurs cultures et cheptels. Dans ce récit, Mponzo Pascal, un déplacé de Mashambio, qui s'est installé à Mikondo dans la commune de Kimbanseke à Kinshasa regrette et explique cette situation : « Je suis agriculteur, depuis 30 ans. Les chefs Teke

<sup>9</sup> I. NDAYWEL è NZIEM, *Op. cit.*, p 217.

<sup>10</sup> *Idem*, p.227.

<sup>11</sup> B. VERHAEGEN., *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Paris, éd. Nathan, 1991, p52.

<sup>12</sup> Interview réalisé le 12 juillet 2023.

nous obligent à payer des droits et taxes élevés sur les terres qu'ils nous ont cédées pour les activités champêtres. Par exemple : si tu as 10 sacs de manioc, tu dois donner deux, voire trois sacs aux chefs Teke comme droit de terre ».<sup>13</sup>

Avec l'augmentation de ces droits, beaucoup de paysans abandonnent leurs activités, car ils se sentent esclaves de Teke et préfèrent émigrer vers les grandes villes, où ils restent sans occupation. Le chômage devient l'une des causes de l'augmentation de la criminalité dans les milieux urbains, notamment le phénomène « Kuluna »<sup>14</sup>. D'autres, surtout des jeunes qui ont accepté de rester dans leurs milieux d'origine, se sont constitués en milice d'auto-défense se livrant à une guerre sans pitié, pourchassant les membres de la tribu adverse.

Le nombre exact des morts n'est pas connu, mais il s'estime à plusieurs dizaines de milliers. Certaines personnes ont été décapitées dans plusieurs localités concernées par cette crise.

Une autre conséquence, et non la moindre, est l'augmentation du taux de déperdition scolaire. Plusieurs jeunes en âge scolaire ont abandonné l'école, car ces écoles sont transformées en des sanctuaires où vivent les hors la loi. Monsieur Ifu Ngilubumu, préfet de l'Institut Dumi village, nous relate: « depuis octobre 2022, mon école a fermé ses portes suite à l'insécurité au Plateau de Bateke, heureusement, nous avons rassemblé quelques finalistes qui sont venus trouver refuge à Kinshasa, pour continuer les enseignements à Kinkole grâce à une connaissance qui nous a donné une maison que nous avons transformée en salle de classe. Les enfants ont présenté les examens d'état, treize sur dix-sept ont obtenu leurs diplômes d'état. »<sup>15</sup>

Les Tekes se considèrent comme des ayants droits coutumiers, donc propriétaires des terres qui leur avaient été léguées par leurs ancêtres, bien que ces terres soient situées aux abords de celles que possèdent les Yaka, qui sont venus s'installer plusieurs années après dans la région. Ils dénoncent un plan d'anéantissement planifié depuis plusieurs mois par le roi Kiamfu, chef des communautés Yaka, afin d'asseoir l'hégémonie de sa communauté à travers tout le Plateau de Bateke qui s'étend depuis la commune de Maluku jusque dans le Mai-Ndombe et la rivière Kwango<sup>16</sup>.

Ce chef des Yaka veut changer la dénomination de cette contrée pour passer du "Plateau des Bateke" au "Plateau Lunda". Ces accusations semblent vraies si l'on s'en tient à plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux où la milice Mobondo (Yaka) affirme vouloir chasser tous les Teke du Plateau et récupérer leurs terres. La Conférence Épiscopale Nationale du Congo avait aussi dénoncé ce chef Kiamfu, qui serait à la base de l'intensification de la crise. Pour l'Église catholique qui avait dépêché une mission sur place, le chef Kiamfu serait de mèche avec la milice Mobondo, et malheureusement, le gouvernement continue à lui faire confiance.

Depuis le début des affrontements, au mois de juin 2022, le conflit n'est toujours pas résolu. Le principal risque est un embrasement des violences jusqu'à Kinshasa. De nombreux déplacés du Mai-Ndombe se trouvent également réfugiés dans la capitale, exportant ainsi le conflit entre Teke et Yaka dans la mégapole de plus de 17 millions d'habitants.

#### **IV. COMMUNICATION PERSUASIVE A LA RESCousse DE LA CRISE**

La communication est un levier important, voire indispensable, pour guider et préparer les individus lors des changements des attitudes. Que ce soit pour informer la population sur l'actualité, expliquer les changements à venir, adresser les résistances possibles ou simplement recueillir du feedback, la communication est un outil essentiel. Elle permet, entre autres, d'assurer l'adoption du changement et ainsi permettre une meilleure transition des individus vers le nouvel environnement. Le changement des attitudes constitue une particularité centrale dans la vie sociale de chaque individu et peut se produire lorsqu'un individu entre en communication avec autrui. La communication persuasive de son côté, représente l'art de persuader. Ce terme prend ses origines dans la langue latine « persuadere » dont la signification se traduit par « persuader »

<sup>13</sup> Interview réalisé le 12 juillet 2023

<sup>14</sup> *Idem*

<sup>15</sup> *Ibidem*

<sup>16</sup> <https://7sur7.cd/2022/09/14/mai-ndombe-le-roi-kiamfu-cite-comme-instigateur-du-conflit-teke-yaka>

ou « inciter quelqu'un à faire quelque chose »<sup>17</sup>. La communication persuasive permet notamment d'influencer la pensée, le comportement ou les attitudes d'un individu par le biais de la communication. Elle encourage par exemple à réaliser certaines actions, à changer d'avis ou à susciter une réaction émotionnelle. La plupart des gens utilisent la communication persuasive dans les conversations de tous les jours sans même le savoir. Au-delà des caractéristiques, la communication persuasive repose sur plusieurs aspects. En effet, il faut des messages rassurants sur le vivre ensemble, la cohabitation pacifique et la présentation d'arguments solides. Dans cette logique, la communication persuasive commence par comprendre l'autre. Pour cela, il n'y a qu'une solution : une écoute active. Comprendre les besoins, les motivations et les préoccupations de ses interlocuteurs est essentiel pour adapter votre message de manière avérée. On pose des questions et on écoute attentivement les réponses. On n'hésite pas à creuser.

## V. ACTIONS A MENER

Avec la communication persuasive, les messages de sensibilisation seront d'abord destinés aux leaders locaux, et aux communautés concernées par la crise.

Les supports faciles à utiliser sont les radios communautaires, les leaders d'opinions, les Églises et les dépliants à distribuer. Au regard de leur implication dans le conflit, des sessions de formation sur l'aptitude, la capacité à agir et le leadership doivent être organisées à l'attention des jeunes pour renforcer leurs capacités à contribuer aux efforts de paix, mettant leurs compétences au service des communautés pour relever d'autres défis qui les touchent. Ceci sans nul doute faciliter le retour de la paix et le dialogue dans ces deux communautés, à cela, il faut des campagnes de sensibilisation et des rencontres sportives doivent être menées pour le vivre ensemble. Les différentes communications seront centrées autour de la paix, la concorde et l'harmonie. Un cadre de concertation entre les communautés doit être mis en place pour prévenir et gérer des conflits intercommunautaires. Un dialogue franc entre les deux communautés doit être engagé afin de mettre fin à ce conflit et que la paix revienne dans cette partie du pays. L'état doit réfléchir rapidement au développement des milieux affectés par cette crise pour couper l'herbe aux pieds de tous auteurs des troubles. Ce travail ne peut être rendu possible qu'avec l'appui de l'autorité publique qui doit, au préalable, sécuriser le milieu afin de permettre aux agents humanitaires d'œuvrer pour la reconstruction de l'élan de vouloir vivre ensemble et de mettre définitivement fin à cette avalanche des conflits qui ne fait que retarder le développement du pays.

## CONCLUSION

Après avoir présenté sommairement la situation qui prévaut au Plateau de Bateke, la prétention n'est pas d'avoir tout rapporté. Comme l'ont fait nos prédécesseurs ayant écrit sur cette situation, nous voudrions attirer l'attention du Gouvernement congolais dans son rôle d'être le dernier rempart auprès de qui les peuples trouvent refuge. Ce conflit n'est pas résolu et menace constamment de déboucher sur de nouveaux affrontements interethniques. Avec le retour des déplacés et la reprise des activités champêtres, la résurgence des attaques est quasi-inévitable. Des actions de prévention et surtout la clarification de l'imbroglio juridique lié à la loi foncière et au statut des chefferies sont indispensables. Nous sommes tous convaincus, la communication a une grande importance. La difficulté, c'est que chacun d'entre nous, selon son histoire, son éducation, ses expériences, a un mode de communication qui lui est propre... et que cela ne favorise pas la compréhension des messages.

Nous demandons aux autorités de renforcer la présence de l'armée et de la police dans la zone afin de mettre un terme à ces violences intercommunautaires.

Certains présumés auteurs des attaques ont été arrêtés et transférés à Kinshasa, la capitale. Et comme nous l'avons dit plus haut, les communautés vivent maintenant un climat de méfiance, car les séquelles ou les stigmates de cette guerre lâche sont encore présents. Voilà pourquoi nous faisons ce plaidoyer pour que commence au Plateau de Bateke et ailleurs une véritable

<sup>17</sup> D. BENOIT, A. MUCCHIELLI, Y. CHIROUZE, *La communication persuasive 2*, Paris, ESKA, pp 42-46, 2006.

communication persuasive afin de convaincre ces deux peuples, encore frères, à se reconsidérer et à renouer leurs relations.

Que l'État multiplie les efforts de communication, seul gage et moteur pour imposer la paix, car les déplacés de ce conflit répertoriés dans plusieurs endroits sont abandonnés à leur triste sort. C'est une condition sine-qua-non pour espérer une cohabitation pacifique et le développement de ces entités qui accusent un retard pour leur bien-être social, car dit-on, plus on est uni, plus on est fort. Enfin, la réconciliation intercommunautaire doit être envisagée et la mise en place d'une commission vérité, établie, afin que ces deux communautés parviennent à tourner la page de la guerre qui les déchire.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BLAISE Pascal, *L'Art de persuader, d'Aristote à Beigbeder*, Paris, Flammarion, pages 17-19, 2021
- EAGLY et CHAIKEN, *The Psychology of Attitudes*. Marceline 1993,
- LAMIZET Bernard, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'Information et de la Communication*, Paris, éditions Ellipses, 1998.
- NDAYWEL E NZIEM Isidore, *Nouvelle histoire du Congo : Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles, éditions Le cri, 2009.
- Verhaegen. B., *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Paris, éd. Nathan, 1991, p52
- VIRCOULON Thierry, « L'Ituri ou la guerre au pluriel », in *Afrique Contemporaine*, Bruxelles, éditions de Boeck Supérieur, n°215, 2005, pages 129 à 146
- Justice et Paix. « Conflits fonciers : le mal qui gangrène les terres congolaises».
- <https://7sur7.cd/2022/09/14/mai-ndombe-le-roi-kiamfu-cite-comme-instigateur-du-conflit-teke-yaka>, consulté 17 juillet 2023.
- <https://www.justicepaix.be/Conflits-fonciers-le-mal-qui-gangrene-les-terres-congolaises>. Consulté 10 juillet 2023
- <https://actualite.cd/2021/06/10/bantous-twa-ces-conflits-identitaires-qui-dechirent-le-tanganyika-enquete>. Consulté 10 juillet 2023
- Journal Officiel, loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.